

**FACEBOOK VEUT SA MONNAIE**

Le réseau social s'apprête à lancer Libra, sa propre monnaie virtuelle, dans le but de permettre des transactions directement en ligne, à partir du réseau social. Uber, Booking ou Iliad (Free) auraient déjà investi dedans. Les Gafam se prennent toujours plus pour des États...

**87 %**

**Des embauches se font en CDD, pour des périodes de plus en plus courtes, pointe l'Unédic, à la veille de l'annonce d'une réforme de l'assurance-chômage.**

**Capital/travail****JUSTICE**

# « Je ne supporte pas ce job et France Télécom s'en fout »

Les cas de victimes, dont certaines emblématiques de la crise sociale, ont défilé devant le tribunal correctionnel de Paris. Beaucoup avaient désigné dans des lettres l'opérateur comme principal responsable de leur souffrance.

**S**on suicide aura déclenché la prise de conscience de l'ampleur du malaise chez France Télécom. Si lors des dernières journées d'audience au tribunal correctionnel de Paris de nouveaux cas de victimes ont été évoqués, l'histoire de Michel Deparis, qui s'est donné la mort le 14 juillet 2009 à Marseille, est marquante tant il désigne l'employeur comme coupable de sa souffrance. Sa lettre d'adieu est sans ambiguïté : « C'est France Télécom qui est responsable de mon suicide. » Quant aux griefs couchés sur le papier, « le management par la terreur, l'urgence permanente, la surcharge de travail, l'absence de formation, la désorganisation totale », ils se retrouvent chez nombre d'agents fauchés par les restructurations et les mobilités forcées.

Cet architecte réseau, grand sportif, s'était retrouvé « stressé » après la fusion des deux unités en 2008. Spécialiste de la 2G, il doit devenir un expert de la 3G presque sans formation. Et se retrouve isolé. « Michel Deparis avait une éthique d'attachement au service public, il ne se retrouvait plus dans la logique de France Télécom », constate un collègue. Pour M<sup>e</sup> Sylvie Topaloff, avocate de la famille : « Il y a eu un avant et un après. Toute l'entreprise a vacillé, c'est le début du caractère public de la crise. Dans ce cas, se concentrent tous les dysfonctionnements qui ont eu cours dans les plans Next (suppression de 22 000 emplois dans le groupe) et Act pour détruire l'équilibre d'un individu. »

**Risques psychosociaux sous-évalués**

Mis à mal par cette pièce maîtresse du dossier, Didier Lombard, l'ancien président de l'opérateur, n'avait pas hésité à contester l'authenticité de la missive, la comparant à un tract syndical. Des mots qui ont indigné les parties civiles lors de l'audience. À la barre, jeudi, l'ancien PDG a dû sensiblement changer de discours : « Cette lettre est parfaite, je retire ce que j'ai dit à cette époque-là (...). La disparition d'un homme de ce niveau, ça m'a rendu triste. » Après le geste de Michel Deparis, Olivier Barberot, ancien directeur des ressources humaines, avait demandé que les courriers des agents désespérés lui soient remontés.



Rassemblement de salariés et de syndicalistes devant le tribunal correctionnel de Paris, le 6 mai. Magali Cohen/Hans Lucas

D'autres cris de détresse n'ont pas tardé à arriver. Ou se sont peut-être perdus dans les limbes. Le 6 août 2009, Catherine Senan, employée au service gestion technique client au Havre, tente de se suicider par médicaments sur son lieu de travail. À côté d'elle, ce message : « Vous avez joué, vous avez perdu. » La fonctionnaire, très impliquée, avait appris la veille sa mutation sur un poste loin de ses compétences au secteur ADV publiphonie (cabines téléphoniques). Catherine Senan avait confié à une déléguée syndicale : « Je suis éjectée de mon service, comme si on me mettait dans les toilettes et que l'on tirait la chasse d'eau. » Elle résumera par la suite : « Puisque je disparaissais du service,

**« Je suis éjectée de mon service, comme si (...) l'on tirait la chasse d'eau. »**

**CATHERINE SENAN,  
EMPLOYÉE TECHNIQUE**

il désigne expressément son milieu professionnel dans une dernière adresse : « Je ne supporte pas ce job et France Télécom s'en fout. » Percuté par le transfert de son activité à la sous-traitance, il est sommé de prendre, sans formation, de nouvelles fonctions de technicien d'intervention auprès du grand public. La médecine du travail constate que « les conditions

je pouvais disparaître définitivement. » Comme pour d'autres victimes, l'inspection du travail dénonce une carence de l'évaluation des risques psychosociaux.

Quatre jours plus tard, le 10 août 2009, Nicolas Grenoville, 28 ans, agent à l'unité d'intervention de Bourgogne-Franche-Comté, se pend chez lui. Là encore,

de travail ne sont pas sans lien sur sa santé mentale ».

Malgré l'accumulation des signaux accablants, les anciens dirigeants complicitaires pour harcèlement moral maintiennent dur comme fer leur position : ces faits sont sans rapport avec le plan Next supprimant 22 000 postes. Ce qui finit par énerver la présidente, Cécile Louis-Loyant : « Depuis le début du procès, vous dites : "Je découvre que les managers ont mis en place les choses d'une manière que je ne voulais pas." » Avant d'embrayer : « Nicolas Grenoville s'est suicidé avec une chemise Orange et un câble France Télécom. Comment vous expliquez ça ? » « Je ne l'explique pas », répond l'ex-DRH, Olivier Barberot. « Au moment où il quitte la vie, il parle de son employeur », insiste la juge. Les audiences se poursuivent jusqu'au 12 juillet. ●

**CÉCILE ROUSSEAU**